



**LEGENDE**

- Zone du PLU
- Elément de paysage identifié  
En application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisés Classés (EBC)  
En application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Immeuble identifié  
En application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Emprise PPRP  
Source: OCTM 33
- Emprise du risque "Effondrement de carrières souterraines abandonnées"  
Source: Conseil Départemental 33
- Courbes de niveau  
IGN: Pas de 5m
- ★ Bât (dont permis de construire récents) ne figurant pas sur le fond de plan cadastral 2017  
(Nive pour 2020)
- ★ Piscine ne figurant pas sur le fond de plan cadastral 2017  
(Nive pour 2020)

**Emplacements réservés pour les logements**  
(art. L151-14 du Code de l'Urbanisme)

N°	Description	Bénéficiaire
A	Agrandissement du parc Marie-Eglise	Commune
B	Changement pavillonnaire depuis le chemin rural de Châteauneuf-sur-Charente	Commune
C	Création/renforcement de réseaux d'assainissement	Commune
D	Création d'un espace de détente ouverte pour protéger le patrimoine bâti	Commune
E	Changement pavillonnaire depuis le chemin rural de Fontaine	Commune
F	Création d'une zone d'activités depuis le rue de la Chapelle	Commune

**Emplacements réservés pour les logements**  
(art. L151-14 du Code de l'Urbanisme)

N°	Description	Bénéficiaire
L1	Logements mono-parental ou pour personnes âgées	Commune
L2	Logements	Commune

**\* ATTENTION : Emplacements F et L1 caducs car demande d'achat des propriétaires restée pendant plus d'un an sans réponse.**

**P.L.U.**  
Plan Local d'Urbanisme  
**St ROMAIN LA VIRVEE**

Dossier d'Approbation

PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE		5B
PRESCRIPTION	10/04/2017	
Délib. PADD	15/02/2019	
DATE	20/05/2020	
ENQUETE PUBLIQUE	06/04/2021 au 06/05/2021	
APPROBATION		
A été délibéré en séance publique le 20/05/2020 Le Maire,		<b>CENTRE</b> Echelle: 1/2500° Juin 2021